



Création d'un décor floral par nos agents du service Parcs et Jardins en Novembre 2020.

**De :**

---

**Thierry CHAUDRON**

Adjoint au Maire chargé de la présidence  
et de l'animation du conseil de quartier Orly Ouest  
et de l'organisation de la démocratie de proximité.

**Annie PREDAL**

Directrice  
Direction de la démocratie de proximité  
Ville d'Orly.

**A :**

---

Mesdames et Messieurs les **Conseillers de Quartier Ouest titulaires et suppléants**

**Pour information :**

---

**Christine JANODET**, Maire

**Alain GIRARD**, Maire Adjoint Quartier Est

**Maribel AVILES-CORONA**, Maire Adjointe Quartier Centre

**Frank Erik BAUM**, Adjoint au Maire, délégué au Développement durable, transition écologique, environnement, hygiène, sécurité

**Renaud LERUDE**, Conseiller municipal délégué à la Gestion urbaine

## COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 10 JUIN 2021

Le conseil de quartier Ouest s'est réuni le Jeudi 10 Juin 2021, dans les salons de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry CHAUDRON, maire adjoint,

Etaient présent(e)s à la séance :

**Vice Présidente :** Mme Jocelyne BRUNEAU

**Pour le collège des élus :**

Jimmy BAGE, Thierry CHAUDRON, Yann GILBERT, Malika LEMBA, Malika VERA, Sylvain CAPLIER

**Elus invités :**

Franck Eric BAUM, Renaud LERUDE

**Pour le collège des acteurs socio-économiques :**

Jocelyne BRUNEAU, Thierry CAPLIER, Vincent CHARLOT, Sabine LEVITTE, Claude POUGET, Anna-Dora RODRIGUEZ, Pierre STOUVENEL,

**Pour le collège des habitants :**

Fasiha AUGIER, Martine BACRI, Camille BEAUGE, Jean-François CULAT, Alain GAUTIER, Lolo GNADJRO, Abdelkarim GUERROUJ, Fabienne JAIME, Nicolas NOEL, Catherine PASSE, Félicité SEIGNI,

**Pour l'Administration :**

Patricia DELON, Annie PREDAL.

**Excusé :** Frank BANNER, Eugénia FROBERT, Nathalie ROBERT,

Monsieur Thierry CHAUDRON **déclare ouvert le 3ème Conseil de quartier Ouest**. Il rappelle que le conseil se réunit de nouveau dans un format contraint en raison de la COVID, et donc sans public. Il remercie les personnes présentes.

4 temps d'échanges ont ponctué la réunion :

- I. Approbation du Compte rendu du CQO de Mars 2021
- II. Informations générales
- III. La parole aux Conseillers de Quartiers
  - Restitution de groupes de travail
  - Tour de table des Conseillers de Quartiers
- IV. Cadre de Vie pour le Quartier Ouest
  - Point sécurité
  - Bilan des signalements et actions 2ème trimestre 2021

### I. Approbation du compte rendu du Conseil de Quartier Ouest de Mars 2021

Monsieur Thierry CHAUDRON informe que le Compte Rendu est disponible dans les pochettes des Conseillers de Quartier en format livret. La version en **format numérique est privilégiée**, et envoyée par mail. Le Compte Rendu est également mis en ligne sur le site de la ville, sur la page Démocratie de Proximité.

Il y a eu beaucoup de retours favorables sur le fond et la forme du CR (Exhaustivité de tous les échanges, Illustration détaillée, Densité des informations)

Un affichage public d'une version « light » est à l'étude, pour être visible par tous les Orlysiens ;

- dans un panneau situé proche de la résidence Méliès,
- dans le local Conseil de Quartier en haut de la rue du commerce si ce projet de mise à disposition du local est validé.

Le Compte Rendu est approuvé à l'unanimité.



### II. Les informations générales

#### Centre de Vaccination : plus de 20.000 personnes accueillies au 3 Juin 2021.

Un point de situation est communiqué sur l'activité du Centre de Vaccination d'Orly qui observe une montée en charge progressive du à l'élargissement des populations bénéficiaires, mais aussi à un regain des intentions de



vaccinations. Le fait que le vaccin soit du Pfizer a rassuré les candidats. Au 3 Juin 2021, 19.700 personnes ont été vaccinées. Les rendez-vous par téléphone souffrent encore parfois d'un « non décroché » bien que tous les efforts sont faits pour couvrir les créneaux par le personnel dédié et les volontaires. La prise de rendez-vous par DOCTOLIB fonctionne bien. Le rythme de croisière atteint 350 vaccinations par jour.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Sylvain CAPLIER	Elu	Quel est le nombre d'Orlysiens vaccinés et par défaut les autres ?	Comme l'Etat et les Préfectures l'ont souhaité, les Centres de Vaccinations COVID-19 sont ouverts à tous les citoyens. Le centre de vaccination d'Orly ne déroge pas à cette règle. Dans sa grande majorité, il s'agit d'une population qui dépasse la Ville d'Orly, et même le Val de Marne. D'après les premiers pointages, 20 à 25% d'Orlysiens viennent se faire vacciner. Le chiffre exact sera communiqué.

### Événements Culturels et Sportifs : douce reprise.

Monsieur Thierry CHAUDRON informe que les différentes mesures de reprise d'activité s'échelonnent jusqu'en Juillet 2021, en continuant d'impacter les Activités Culturelles de la Ville. Au total, 14 événements étaient programmés de fin Mars au 1er Juin, dont Orly en Fête, qui a dû être annulé pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive ce mois de Juin. A fin Mai, 4 expositions ont pu être toutefois maintenues avec une jauge adaptée aux mesures sanitaires.

Le théâtre a pu accueillir les 2 spectacles prévus, le cinéma reprend du service avec une jauge d'entrée, ainsi que les Médiathèques aussi avec une jauge par établissement. Enfin, la Piscine Municipale ré-ouvre en mode « sur rendez-vous ». Les réservations pour les séjours d'été des orlysiens de 4-14 ans en Juillet et Aout sont ouvertes, en espérant que les déplacements soient maintenus. La ressourcerie accueille de nouveau les chineurs avec des visites à thèmes, et les activités sportives extérieures ouvrent leurs portes à la grande satisfaction des pratiquants, toujours avec une prise de rendez-vous.

Enfin, le feu d'artifice annoncé pour commémorer le 14 Juillet aura lieu depuis le Parc des Saules.



Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Yann GILBERT	Elu	informe que la fête des voisins habituellement tenue en Juin, se déroulera cette année le 24 septembre.	
Sylvain CAPLIER	Elu	Concernant la piscine, demande si l'on s'assure que les créneaux ne soient pas tout le temps pris par les mêmes personnes.	La jauge est de 30 personnes maximum, et des créneaux horaires sont définis. Il n'est pas possible de réserver plus de deux créneaux à la fois. Cela permet ainsi une rotation des inscrits par souci d'équité.
Pierre STOUVENEL	ASE	demande si cette année, il est prévu des séjours à la mer ?	Oui, des sorties à la mer sont prévues mais à l'heure actuelle, les destinations ne pas encore arrêtées.
	ASE	Acteurs Associatifs et Socio-Economiques	

## II. Les informations générales (suite)

### Animation Eté 2021 : Village Vacances au Parc Méliès

Monsieur Thierry CHAUDRON fait part des animations « été 2021 » qui proposent cette année un nouveau concept de **Village Vacances** dont l'objectif est de ;

- Favoriser le vivre ensemble en permettant la rencontre entre les habitants aux travers d'évènements et d'animations à vocation intergénérationnelle.
- Permettre la consolidation des liens familiaux et interfamiliaux au travers d'une série d'animations dédiées aux familles.
- Favoriser l'accès aux savoirs et aux loisirs chez les 6-17 ans afin de contribuer à leur développement et leur épanouissement individuel et social.



Les **villages Vacances** regroupent des espaces de détente et de l'animation, du sport et des jeux d'eau.

- Les **matins** : dédiés aux animations familiales et éducatives,
- Les **après-midis** : dédiés aux animations jeunesse selon un planning d'animations précis avec une prolongation le mercredi soir,
- Les **vendredis soirs** : dédiés à des événements intergénérationnels de plus grande ampleur (spectacles, ciné plein air, concert, pique-niques...),
- Les **samedis** : dédiés aux animations portées par les associations locales

Toutes les Associations sont mobilisées pour proposer :

- des **activités** telles danse, tennis, boxe Thaï, boxe rythmique, foot salle, basket 3x3, karaté, Tai chi chuan.
- des **pratiques urbaines** : initiations aux différents sports urbains : Cross fit, escalade urbaine... auxquelles s'ajouteront des démonstrations de foot « free-style » sur le village.

Les associations orlysiennes impliquées dans la proposition de programmation sont principalement l'ASO, l'Athlétic Club d'Orly, Sporly, Orly Muay thai et Arc en Ciel.

5 séjours thématiques sont également au programme, ainsi qu'une « Colo apprenante », dispositif reconduit pour la 2<sup>ème</sup> fois pour 80 places des jeunes des quartiers prioritaires de la ville (QPV) en partenariat avec l'Education Nationale, la Préfecture et un Institut de Formation et d'Accompagnement.

**Année 2021** : une année Sport et Jeunesse.

Malgré le contexte, la Ville a maintenue et maintient pour ce qu'il reste de l'année 2021 une année « Sport et Jeunesse », avec entre autres ;

- **Jeux du Val de Marne** qui viennent de se tenir les 5 et 6 juin.
- Soirée **ZEN** à la piscine. 30 personnes par heure. (voir programmation sur le site de la ville)
- **Journées des Associations** et du Sport : 4 septembre 2021
- **L'Orlysienn**e le 10 Octobre 2021 avec l'ASO, les agents du service des Sports, et les courses de 1,5km, 2,5km, 5 km chronométrée, et 10km avec participation financière de 10€.
- Fêtes du **50<sup>ème</sup>** anniversaire du **Centre Equestre Orlyen**



## II. Les informations générales (suite)

### Charte de la construction durable à Orly



Présentée en Conseil Municipal, la Charte de la construction durable s'inscrit en complément des dispositions du plan local d'urbanisme, approuvé le 25 février 2020 (P.L.U.). Son but est de donner aux acteurs de l'immobilier un cadre partagé visant à satisfaire les ambitions de la Ville en matière de qualité de construction. Les propositions qu'elle contient sont issues d'une concertation entre les Orlysiens et les professionnels de l'immobilier et de l'aménagement à travers plusieurs ateliers participatifs.

Elle a notamment pour objectif :

- de renforcer, dès l'élaboration du projet, le **partenariat entre la Ville et les opérateurs immobiliers**,
- d'offrir aux Orlysiens la possibilité d'un **parcours résidentiel diversifié**,
- de proposer des logements **qualitatifs, confortables et durables** intégrés à leur environnement,
- d'aider les **futurs acquéreurs à gérer avec efficacité leur copropriété**,
- de **réserver aux Orlysiens la primeur de la vente** des logements en accession,
- de **réduire, au maximum, les impacts négatifs des chantiers sur leur environnement** (bruits, poussières...).

La Charte développe ces différents objectifs en les articulant autour de 6 axes et 12 engagements.

Il reste à souligner que son contenu est destiné à évoluer en fonction des retours d'expérience, le but étant de développer, au fil du temps, des **opérations toujours plus vertueuses**.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Claude POUGET	Habitant	Cela concerne-t-il les nouveaux logements ou ceux en rénovation ?	S'agissant d'une Charte impliquant les constructeurs immobiliers à s'engager à nos côtés et pour les Orlysiens, cela concerne uniquement tous les nouveaux logements.

### Travaux majeurs du trimestre

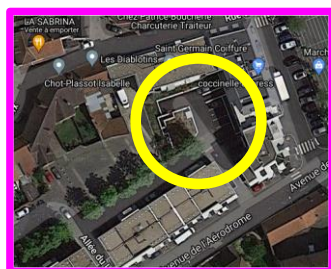
Monsieur Thierry CHAUDRON fait part de l'ouverture prochaine des **salles de convivialité** au public, après quelques semaines de retard. Après l'accord donnée par la fille de Gilbert BECAUD, ces 2 salles illustrent la célèbre chanson « **un dimanche à Orly** » créée par l'engouement des Parisiens se ruant sur les terrasses jadis ouvertes, pour voir le balai des avions. Ce phénomène de société inspira M. 100.000 volts à qui nous rendons bien volontiers hommage d'avoir chanté Orly en France et dans le monde.



Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Pierre STOUVENEL	ASE	A-t-on une information sur les gens qui vont la fréquenter ces nouvelles salles ?  Est-ce que les associations pourront en bénéficier ?	La priorité est donnée aux Orlysiens, et plus particulièrement aux familles pour des événements festifs tels que mariages, baptêmes, etc..., puisque les capacités d'accueil sont supérieures aux salles existantes. Pour les non-Orlysiens, il y aura un tarif beaucoup plus cher et donc dissuasif.  Les associations pourront fréquenter les salles Gilbert BECAUD mais pas le week-end. C'est le critère du nombre de personnes qui déterminera le choix d'accueillir dans telle ou telle salle l'Association demandeuse. Les anciennes salles Guy MOQUET et Marco POLO vont être prioritairement réservées au milieu associatif. Ce qui permet ainsi de compléter l'offre, et mieux s'adapter aux demandes.
Sylvain CAPLIER	Elu	Les salles seront-elles disponibles que pour les Orlysiens où ouvertes aussi pour les extérieurs ?	La réponse vient d'être donnée.
	ASE	Acteurs Associatifs et Socio-Economiques	

Un aménagement de voirie a défrayé la chronique, celui de la chicane Avenue de la Victoire, et la création de place de stationnement. Si l'idée, déjà réclamée, visait à **réduire les accélérations des conducteurs dans cette cuvette**, son installation a échappé à 4 automobilistes en provoquant 4 accidents, heureusement sans blessés graves. Une signalisation en peinture réfléchissante est venue compléter le dispositif de matérialisation horizontale et verticale. Aucun incident n'est à déplorer depuis cet aménagement.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Sylvain CAPLIER	Elu	dans la descente il y a un portail vert donnant accès à une propriété privée. S'est-on inquiété de son utilisation par le propriétaire ?	Avant les travaux, aucun « bateau » n'était présent. Cet accès est désaffecté depuis des années. Il est fort improbable que les Services n'aient pas pris l'initiative de vérifier ce point avant les travaux.



Enfin, dans le cadre de concertation avec les habitants de l'îlot du marché, Valophis, le promoteur de l'immeuble qui abrite COCCIMARKET, et la Ville d'Orly, une clôture payée et installée par la ville vient sécuriser des renforcements devenus des lieux de squats temporaires de quelques individus terminant leur soirée après une dure journée passée au bar LE NARVAL. Cet espace désormais inaccessible préservera **la tranquillité des habitants** et maintiendra une **salubrité à la hauteur des attendus** pour ce groupe résidentiel récent, et par ailleurs bien entretenu.

### III. La parole aux Conseillers de Quartier

Monsieur Thierry CHAUDRON a proposé dans les précédentes instances de suivre un « Plan Cadre de Vie » autour de 3 grands thèmes structurants ;

- Définir ensemble des axes d'amélioration du cadre de vie ;
- Proposer et mener des projets collaboratifs et transverses
- Rendre compte des actions engagées

5 Groupes de travail basés sur le volontariat se sont constitué pour contribuer ensemble à l'amélioration du cadre de vie de notre quartier et travailler sur 5 projets :

- 1 sur un projet d'Aménagement
- 2 sur la Sécurité
- 1 sur la Culture
- 1 sur la Démocratie de Proximité.

Monsieur Thierry CHAUDRON invite les conseillers de quartiers à prendre la parole pour restituer leurs travaux.

#### Groupe de travail n°1, Rapporteurs : Catherine PASSE et Jean François CULAT Aménagement : Prolongement de la piste cyclable entre carrefour Aéroport/Tillon et Aviation/ Tillon.

Le CQO a été alerté par plusieurs habitants de la rupture de la piste cyclable entre le carrefour Tillon / Aéroport et le carrefour Tillon / Aviation au niveau du feu rouge et jusqu'au virage de la rue Nungesser / Parmentier (devant les salles de convivialité Gilbert BECAUD).

Le Président du CQO a proposé qu'un Groupe de travail réfléchisse pour le prochain Conseil de Quartiers Ouest à une préconisation d'aménagement pour relier ces tronçons.

Le Groupe de travail n°1 s'est réuni en Mairie le Vendredi 30 Avril à 18h en présence du Président du Conseil de Quartier, Thierry CHAUDRON, Maire Adjoint, et vient restituer au Conseil de Quartier du 10 Juin 2021 l'avancement de sa réflexion.

Groupe de travail	participants	présence	Date de réunion
Groupe 1 : Aménagement : Prolongement de la Piste cyclable entre carrefour Aéroport/Tillon et Aviation/Tillon	Alain GAUTIER Sylvain CAPLIER Camille BAUGE Jean-François CULAT Catherine PASSE	<b>Présent</b> <b>Absent</b> <b>Présente</b> <b>Présent</b> <b>Présente</b>	Vendredi 30 Avril 2021 à 18h

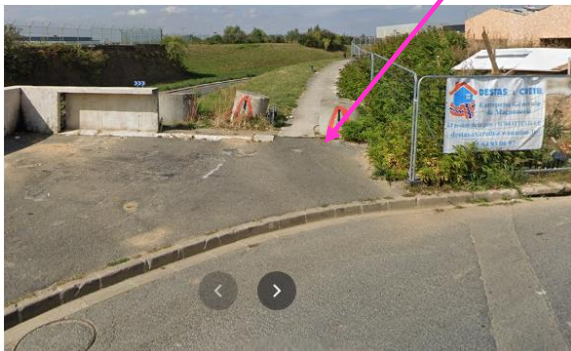
Il s'agit de faire un très rapide diagnostic, de lister des propositions d'aménagements, et d'illustrer éventuellement avec un schéma.

#### Diagnostic :

La piste cyclable venant de Villeneuve le Roi prend fin au passage protégé piéton du feu rouge de l'intersection Aéroport/Route Charles Tillon. Une matérialisation par des bandes vertes (effacées) indique une continuité de la piste cyclable sur le trottoir d'en face dont la partie aménagée s'arrête 4 mètres plus loin du fait de la présence du muret anti intrusion en béton.



La piste cyclable reprend à l'angle Nungesser / Tillon, en longeant les terrains du Clos Pantin jusqu'à l'aplomb du portail de l'entreprise HM, route Charles Tillon.



Il s'agit d'identifier une ou plusieurs solutions pour raccorder ces 2 pistes entre elles pour assurer la continuité de la circulation à vélo sans obstacle et en toute sécurité.

Thierry CHAUDRON fait part de la réalisation par VIZEA (prestataire externe en conseil et aménagement de circulation douce pour les collectivités) d'une étude complète proposée dans le cadre du Plan de Mobilité Durable commanditée par la Ville d'ORLY. Parmi les préconisations de VIZEA, l'axe cyclable de la Route Charles TILLON est considéré comme un aménagement cyclable de haute qualité. Sous cette dénomination, cet axe est nécessairement une piste totalement aménagée à double sens avec une signalisation horizontale et verticale sur l'intégralité de son parcours. L'aménagement est programmé en 2024 en raison de l'intervention sur du foncier appartenant au département. Par ailleurs, VIZEA préconise également un aménagement sur la rue de l'Aérodrome, par une matérialisation au sol à l'horizon 2021/2022.

Le Groupe n°1 en prend connaissance et considère de maintenir la proposition du présent rapport eu égard au délai d'exécution prévisionnel très tardif d'un réaménagement d'une piste cyclable de haute qualité à l'horizon 2024 sur la Route Charles Tillon.

Il s'agit bien d'identifier une ou plusieurs solutions pour raccorder ces 2 pistes entre elles pour assurer la continuité de la circulation à vélo sans obstacle et en toute sécurité, tout en maintenant la partie piste cyclable Route Charles Tillon en partie haute entre l'angle Nungesser/Parmentier et la route Charles Tillon en direction de la rue de l'Aviation.



**Tour de table et échanges :**

Plusieurs solutions émergent des échanges au sein du Groupe n°1.

1/ Créer une piste cyclable sur le trottoir gauche de la rue Nungesser.

**Avantages**

- Sécurisation de la voie cyclable
- Réappropriation du trottoir pour les piétons (car plus de stationnement de véhicules sur le trottoir)

**Inconvénients**

- Travaux importants et coût élevé
- Obstacle borne pompiers et poteau d'éclairage public
- Stationnement des véhicules sur la voirie avec diminution de la largeur rendant les croisements de véhicules quasi impossible entre les rue Lucie et H. Barbusse.

2/ Matérialiser au sol un tracé de piste cyclable conforme à la réglementation en suivant les préconisations de VIZEA

Avantages

- Identification de la voie cyclable unique
- Faible coût (+/-6.000€ selon estimation VIZEA)
- Aménagement pouvant être rattaché à celui de la rue de l'Aérodrome tel que défini par VIZEA
- Faisabilité rapide en 2021/2022
- Un seul aménagement pour le service Voirie de la ville : abaissement du trottoir virage Nungesser/Parmentier

Inconvénients

- Pas de solution pour la réappropriation du trottoir gauche Nungesser au profit des piétons.

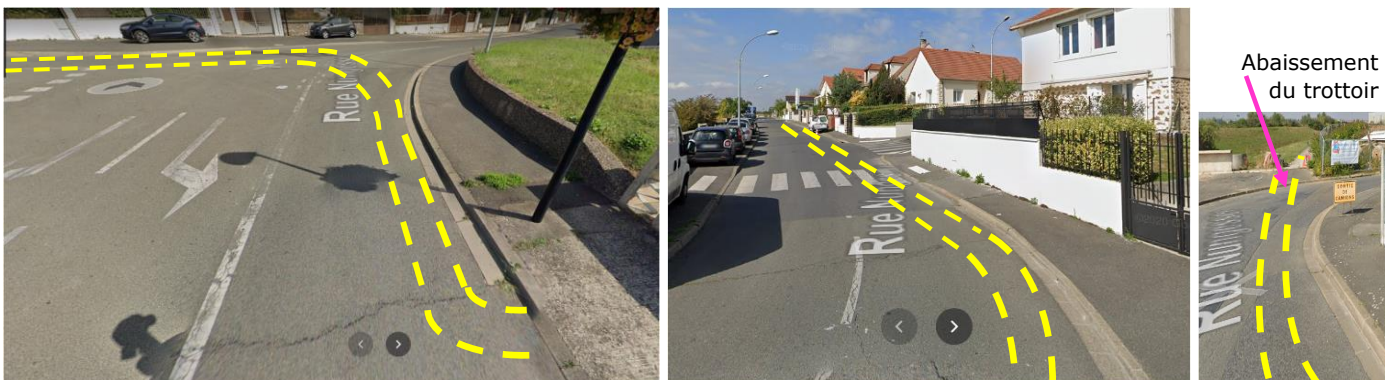


Fig 1 : Simulation d'un marquage rue Nungesser reliant les 2 tronçons de pistes cyclables de la route C. Tillon

Le point déterminant qu'identifie le Groupe n°1 réside en la dualité d'exécution possible de cet aménagement en rattachant sa programmation à celui de la rue de l'Aérodrome tel que défini par VIZEA dans le Plan de Mobilité Durable.



Proposition retenue :

Le Groupe n°1 propose, dans le cadre de sa mission, de ;

- ➔ Matérialiser au sol un tracé de piste cyclable à double sens conforme à la réglementation en suivant les préconisations de VIZEA sur le côté droit de la rue Nungesser depuis le passage protégé piéton du feu rouge Nungesser/Route Charles Tillon, jusqu'à l'angle Nungesser/Parmentier. (cf fig n°1 page 2)
- ➔ Rattacher cet aménagement à celui de la rue de l'Aérodrome tel que défini par VIZEA.
- ➔ Abaisser du trottoir virage Nungesser/Parmentier (aménagement par le service Voirie de la ville)
- ➔ Estimation du coût : +/-6.000€ (selon barème VIZEA, à vérifier et à renégocier)

Le Groupe n°1 soumet sa proposition à la validation du conseil de Quartier Ouest, puis mandate le Président du Conseil de Quartier d'exposer à la Ville d'Orly ce projet de prolongement de la piste cyclable sur cette base.

Validation par les Conseillers de Quartier Ouest

Après avoir restitué l'analyse et les propositions du Groupe n°1 aux Conseillers de Quartier, en plénière du Conseil de Quartier Ouest du 10 Juin 2021, et en avoir débattu, **l'assemblée a validée à l'unanimité des présents le projet d'aménagement**, et mandate le Président du Conseil de Quartier d'en exposer le contenu à Mme La Maire pour approbation. Il rendra compte sans délai des intentions et des suites données aux conseillers de quartiers.



### Observations diverses du Groupe de travail

Le Groupe n°1 propose qu'une étude soit réalisée par les services pour que le stationnement sur le trottoir Gauche de la rue Nungesser puisse se faire avec des véhicules garés à cheval sur le trottoir, au lieu de d'un stationnement en totalité sur trottoir. Ainsi les piétons se réapproprieraient le trottoir, sans devoir marcher sur la voirie (sécurisation du parcours piétons pour les familles avec enfants et poussettes, personnes âgées)



Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Sylvain CAPLIER	Elu	est-ce qu'on s'est posé la question s'il faut laisser les voitures stationner sur le trottoir ? On pourrait imaginer de prolonger la piste cyclable sur le trottoir. Il est regrettable qu'après le dernier Conseil de Quartier, il n'y ait pas eu d'autres échanges par mails et aucun retour sur les croquis et schémas.	Vous vous êtes porté volontaire pour participer à ce Groupe de Travail. 2 invitations aux réunions vous ont été adressées par mail sans réponse de votre part. Le compte rendu du Groupe de Travail a été envoyé également par mail à tous les membres du groupe et détaille l'intégralité des réflexions, propositions et schémas, sans qu'aucune remarque de votre part soit parvenue au Groupe, ou à moi-même. Les réponses à vos questions y figurent, et ont été expliquées par les rapporteurs aujourd'hui. Pour rappel, le prolongement que soumet le groupe de travail ne figure pas dans les préconisations de VIZEA. Le trottoir n'est pas assez large pour le transformer en piste cyclable, et se rétrécit en raison de la présence de servitudes. Le Groupe propose en observation une alternative à la problématique du stationnement sur le trottoir de la rue Nungesser.
Thierry CAPLIER	ASE	Quelles sont les missions de VIZEA ?	C'est une Société de conseil, prestataire de service spécialisée en aménagements urbains de circulation douce. La Ville a contracté un marché avec cette Société afin d'avoir le regard d'experts, et nous aider à identifier et concevoir les meilleures solutions compte tenu de nos contraintes urbanistiques.
	ASE	Acteurs Associatifs et Socio-Economiques	

### Groupe 2 : Rapporteurs : Jocelyne BRUNEAU et Thierry CAPLIER Sécurité : prévention et diffusion des alertes cambriolages et arnaques

Plusieurs cambriolages ont été signalés dans le Quartier Ouest. Dans 90% des cas la Police est informée et intervient, selon la disponibilité des équipes embarquées. Dans 80% des cas, les informations recueillies permettent l'ouverture d'une enquête. Dans 30% des cas, les informations sont relayées par les Associations locales (ACJO, Asso Parc de la Cloche) mais ne couvrent pas tout le Quartier Ouest.

La mission proposée au Groupe de travail n°2 est de réfléchir à comment prévenir plus largement les Orlysiens via les conseillers de quartiers en amont des événements tout en servant eux-mêmes de relai d'information à la population. (Lettres, SMS, Facebook, Mails, etc...)

Le Groupe de travail n°2 s'est réuni en Mairie le Mercredi 5 Mai à 18h en présence du Président du Conseil de Quartier, Thierry CHAUDRON, Maire Adjoint, et vient restituer au Conseil de Quartier du 10 Juin 2021 l'avancement de sa réflexion.

Groupe de travail	participants	présence	Date de réunion
<b>Groupe 2 :</b> <u>Sécurité :</u> prévention et diffusion des alertes cambriolages et arnaques	Thierry CAPLIER Malika VERA Vincent CHARLOT Jocelyne BRUNEAU Pierre STOUVENEL Fabienne JAIME	<b>Présent</b> <b>Présente</b> <b>Excusé</b> <b>Présente</b> <b>Présent</b> <b>Présente</b>	Mercredi 5 Mai 2021 à 18h

Il s'agit de faire un très rapide diagnostic, de lister des propositions et d'illustrer éventuellement avec une maquette.

### Contexte :

Extrait d'un article du quotidien LE PARISIEN.

LE PARISIEN Publié le 16 Fév 21 à 13:07 : Val-de-Marne. Les policiers mettent fin à une tentative de cambriolage à Orly. Plusieurs suspects avaient repéré un pavillon inoccupé par la propriétaire depuis plusieurs jours, à Orly (Val-de-Marne). Les policiers avaient été sollicités pour la présence de plusieurs individus suspects à proximité d'une maison d'Orly. Sur place, les forces de l'ordre décident d'escalader le portail pour aller vérifier le domicile. Selon une source policière, ils tombent aussitôt sur un individu qui prend la fuite à la vue des fonctionnaires. Il est retrouvé quelques temps plus tard, dans Orly, par une équipe qui était parti à sa recherche, à pied. Il a pu être interpellé.

### Diagnostic :

Plusieurs cambriolages ont été signalés dans le Quartier Ouest. Dans 90% des cas, lorsque la victime compose le 17, la Police est informée et intervient selon la disponibilité des équipes embarquées. Dans 80% des cas, les informations recueillies permettent l'ouverture d'une enquête grâce aux éléments suivants ;

- prise d'empreintes par la Police Technique et Scientifique (PTS),
- photos prises par la victime,
- images de vidéo-protection d'une installation publique ou d'une collectivité
- images d'une télé-surveillance en cas d'alarme présente dotée de ce service,
- signalement de témoins et voisins.

Dans 30% des cas, des informations sont relayées par les Associations locales (ACJO, Association Parc de la Cloche) mais ne couvrent pas tout le Quartier Ouest.

Dans 10% des cas, les conseillers de Quartier relaient eux-mêmes dans leur voisinage proche, tout en apportant soutien et information aux victimes.

Enfin, et aussi dans 10% des cas, le Président du Conseil de Quartier, Thierry CHAUDRON, Maire Adjoint, diffuse les faits aux Conseillers, assorti d'un message de prévention ;

*En pareille situation, nous recommandons aux victimes de ;*

- signaler tout événement, incident, signalement, ou soupçon,
- d'effectuer un signalement sur l'application de la ville rubrique "surveillance de la voie publique"
- de prendre des photos discrètement si possible en cas de comportements suspects avérés ou non,
- d'avertir le 17 pour tout constat de vol, d'effraction, ou de tentative échouée,
- d'utiliser le dépôt de plainte en ligne pour obtenir un RDV au Commissariat de CHOISY Le ROI
- de rester vigilant en cas d'agitation des suspects ou des voleurs pour se préserver d'un mauvais coup.

Thierry CHAUDRON précise que les récents faits de cambriolages depuis le 1<sup>er</sup> Janvier sont en forte diminution à la fin du premier quadrimestre (30/04/2021) selon un point de situation effectué entre le Commissaire de CHOISY le ROI et M. Jean François CHAZOTTES, 1<sup>er</sup> Maire Adjoint en charge de la Tranquillité Publique.

Sur la période Janvier à Mars, 75% des cambriolages ont concerné des résidences principales d'habitation, 10% ont touché des commerces, et 15% des parkings ou caves. Au cours de cette période, les forces de l'ordre ont interpellé 9 cambrioleurs en flagrant délit sur Orly, 3 sur Villeneuve le Roi, et 12 sur Choisy le Roi.

En Avril 2021, une interpellation en flagrant délit de 2 auteurs sériels de cambriolage sur le secteur d'Orly-Centre, a permis de les confondre pour 5 vols. Déférés en comparution immédiate, ils ont été condamnés à 6 mois d'emprisonnement ferme avec mandat de dépôt. Depuis cette arrestation, le nombre de faits est en forte baisse.

Les faits de cambriolages massifs sur cette période ont été commis par des mineurs isolés et/ou délinquants sériels d'opportunité qui ont squatté un pavillon inhabité. Les forces de l'ordre et la Ville ont pu identifier plusieurs pavillons fermés pour lesquels une action a été menée avec les propriétaires afin de les sécuriser (Victoire, Jean Jaurès, etc..)

Les squatteurs ne pouvant plus y pénétrer, ils ont quitté le secteur et sévissent sur d'autres points de l'agglomération parisienne. Enfin, la coordination des Forces de l'ordre (BSPAP) au niveau de l'Ile de France a permis de mettre fin à une organisation mafieuse utilisant la détresse de mineurs isolés pour leur faire commettre des méfaits à grande échelle sur le 93 et le 94 (information reprise par BFM TV : Ile-de-France: démantèlement de deux réseaux exploitant des mineurs étrangers isolés délinquants [https://www.bfmtv.com/police-justice/ile-de-france-demantelement-de-deux-reseaux-exploitant-des-mineurs-etrangers-isoles-delinquants\\_AD-202105050489.html](https://www.bfmtv.com/police-justice/ile-de-france-demantelement-de-deux-reseaux-exploitant-des-mineurs-etrangers-isoles-delinquants_AD-202105050489.html) )

### Tour de table et échanges :

Plusieurs solutions émergent des échanges au sein du Groupe n°2.

1/ Utiliser les informations existantes (ministère de l'intérieur, Police, Gendarmerie) et diffuser auprès des habitants

#### Avantages

- Document officiel de prévention des particuliers et des entreprises
- Idéal pour diffusion sous forme de liens internet pouvant être repris sur le site internet de la ville, et diffusable par mail

#### Inconvénients

- Pas de personnalisation possible en tant qu'action et initiative émanant des Conseillers de Quartier
- Pas ou peu de réactivité possible relative à des faits particuliers, comme l'association Squat/Cambriolages vécues par les victimes de vols début 2021



Quelques exemples de communication institutionnelle de prévention des cambriolages

## 2/ Adhérer au dispositif Voisins Vigilants

### Avantages

- Structure nationale et associative sous convention avec les collectivités et les forces de l'ordre
- Solution clés en main (Site internet, diffusion SMS, etc...)
- Forte identification médiatique
- Accompagnement Elus, conseillers, référents, habitants

### Inconvénients

- Investissements et moyens humains importants
- ne fonctionne que par une implication permanente et durable des habitants
- Attention aux dérives hors cadre (milice, confidentialité, réseaux sociaux, etc...)
- Perception de sous-traitance de la sécurité par les habitants, d'où des déceptions parfois.



Un dispositif sur mesure nécessitant un budget conséquent, ainsi qu'une adhésion très large et une mobilisation permanente des habitants

## 3/ Privilégier une prévention micro-locale de contact direct entre voisins

### Avantages

- Adaptation fine des actions de préventions
- Alerter que lorsque cela est nécessaire sans dramatiser
- Permet une action de continuité par rapport à celles déployées au niveau de la ville et par les différents strates, jusqu'à l'état.

### Inconvénients

- Mise à disposition au dernier trimestre 2021
- Gros travail de conception sans l'aide de professionnels du graphisme et de la création

Le Groupe n°2 s'accorde à dire qu'il existe déjà une forme de vigilance induite entre voisins. Ce constat concerne aussi bien les copropriétés que les zones pavillonnaires. « On a toujours plus ou moins un œil sur ce qu'il se passe », « informer et s'inquiéter, c'est rendre service et sécuriser », « Lorsque j'ai été volé, mon voisin est venu tout de suite, et depuis, il jette toujours un coup d'œil sur ma voiture garée dans la rue », « Un soit disant employé du Gaz voulait rentrer chez moi, incapable de présenter quelconque justificatif d'identité ou professionnel. Je n'ai pas ouvert », tels sont quelques-uns des verbatim des participants.

Le Groupe n°2 met en avant qu'une expérience vécue comme un traumatisme et un choc, encourage à prévenir autrui, et en même temps renforce la connaissance de ce qu'il faut faire, avant, pendant et après.

Le Groupe n°2 estime qu'il est plus utile et opérationnel de développer sur un micro-périmètre (quelques pavillons, un angle de rue, un bâtiment) une relation de confiance avec quelques personnes pour prévenir et agir pour une sécurité efficace, maîtrisée et responsable.

Le Groupe n°2 partage pleinement que toute information doit être remontée aux Forces de l'Ordre, via les canaux mis en place (Application Smartphone, mail aux Maires Adjoints, etc...). Cette action citoyenne et civique contribue à l'élucidation des faits, aux arrestations, jugements et condamnations et mets à mal toute situation de délinquance.

Le Groupe n°2 préconise en toutes circonstances la nécessité de ;

- informer les FO sur des faits de passages et de repérages.
- porter plainte systématiquement,
- fournir des éléments d'observations,
- de faire intervenir la Police Technique et Scientifique (PTS).

Le Groupe 2 souhaite que l'action soit au plus proche des habitants, et donc que les Conseillers de Quartier soient les promoteurs privilégiés de cette initiative de proximité. Il considère s'inscrire comme l'ultime connexion en matière de prévention sécuritaire auprès des habitants, et à ce titre, informer, transmettre, recueillir, et porter les bons réflexes et les bonnes pratiques.

Parmi les nombreux exemples cités ;

- vider les boîtes à lettres des prospectus pendant une période d'absence,
- stationner son véhicule plutôt sur sa parcelle ou son garage que dans la rue,
- veiller à la fermeture des ouvrants même pendant une absence courte,
- s'équiper d'une alarme, même simple mais forcément dissuasive,

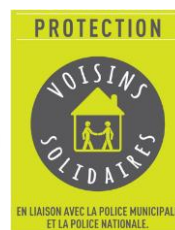


Illustration d'initiatives régionales et/ou locales de prévention, d'écoute solidaire entre voisins.

Le Groupe n°2 se fait force de proposition en décidant de créer de toute pièce un support appuyant la démarche de prévention pour les Conseillers de Quartier.

Le Groupe n°2 retient 3 thèmes porteurs pour une communication préventive en matière de lutte contre les cambriolages et certaines formes d'arnaques ;

- valoriser l'entraide citoyenne de proximité
- intensifier l'information aux Forces de l'Ordre
- adopter les bons réflexes et comportements de protection des personnes et des biens

à décliner sous la forme d'un feuillet d'information à 3 volets (tryptique flyer A4 plié en 3) en support papier, aussi disponible au format numérique (pdf).

Exemple de flyer à 3 volets (tryptique flyer A4 plié en 3)

Un cahier des charges simplifié permettra de définir les contours de ce document, et de l'accompagnement nécessaire en coordination avec le service Communication de la Ville d'Orly.

Ce flyer à destination des habitants permettra à celles et ceux qui le souhaitent d'y inscrire des coordonnées personnelles, pour valoriser un engagement d'entraide de proximité et une marque de confiance. Le Groupe n°2 réfute l'utilisation des réseaux sociaux, quel que soit le niveau de pseudo confidentialité qu'ils affichent.



### Proposition retenue :

Le Groupe n°2 propose, dans le cadre de sa mission, de ;

- retenir la solution n°3,
- construire la pré-maquette de ce flyer,
- rédiger avec l'appui du service juridique et des forces de l'ordre,
- élargir la consultation à des habitants victimes, ou désireux d'apporter leur éclairage,
- estimer la diffusion et le moyen d'impression,
- établir un plan de déploiement et de diffusion en coordination avec les services Communication de la ville.

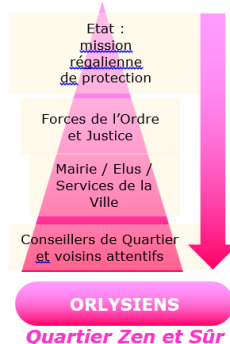
Le Groupe n°2 soumet sa proposition à la validation du conseil de Quartier Ouest, puis mandate le Président du Conseil de Quartier d'exposer à la Ville d'Orly ce projet en tant que complément des actions menées en matière de lutte contre les cambriolages et les arnaques, dans le cadre de la politique de tranquillité publique.

### Validation par les Conseillers de Quartier Ouest

Après avoir restitué l'analyse et les propositions du Groupe n°2 aux Conseillers de Quartier, en plénière du Conseil de Quartier Ouest du 10 Juin 2021, et en avoir débattu, **l'assemblée a validée à l'unanimité des présents le projet de prévention et d'alertes cambriolage**, et mandate le Président du Conseil de Quartier d'en exposer le contenu à Mme La Maire pour approbation. Il rendra compte sans délai des intentions et des suites données aux conseillers de quartiers.

### Observations diverses

Le Groupe n°2 s'appuie sur une déclinaison multi-participative des différents acteurs de la prévention sécuritaire, et l'illustre grâce à ce schéma montrant la complémentarité de missions, d'actions et d'initiatives. Ce fil rouge donne sens aux objectifs et à la finalité du projet pour les Orlysiens.



Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Martine BACRI	Habitant	Il est signalé qu'au Clos St Germain il y a eu plusieurs cambriolages. Le lien prévention concerne-t-il que les pavillons ?	Non. La prévention doit s'adresser à tous les types de logements, maisons individuelles, logements jumelés, appartements en copropriété, ou bailleurs sociaux et privés.
Camille BEAUGE	Habitant	En ce qui concerne la distribution des flyers dans les boîtes aux lettres, y aura-t-il une démarche après, auprès des riverains ? Il est important qu'ils soient informés.	Si le principe d'une distribution en boîte aux lettres est validé, le flyer peut être accompagnée d'une lettre explicative de la démarche. Les Conseillers de Quartier et/ou habitants qui le souhaitent pourront appuyer cette démarche par une visite de courtoisie et d'information. L'idée c'est d'expliquer que l'on vient en appui de ce qui existe déjà. Le Conseil assure une prévention locale pour venir éventuellement en aide et proposer une prévention pré-active / proactive. Individuellement, un Conseiller ou un habitant pourra donner librement ses coordonnées s'il le souhaite.
		A-t-on des horaires du déroulement des cambriolages ?	il n'y a pas de statistiques à notre connaissance sur les tranches horaires des cambriolages.
Malika LEMBA	Elue	En complément de ce qui est dit →	Statistiquement les cambriolages baissent par la solidarité des voisins, et par l'observation, par exemple, savoir que des cambrioleurs stationnent souvent quelques temps devant les sites visés, pour repérer les habitudes des personnes. Une bonne mesure est de laisser à une personne de confiance les clés pour que la personne passe de temps en temps contrôler.
Yann GILBERT	Elu	Le dispositif prévention cambriolage est-il prévu uniquement pour le quartier Ouest ou les autres quartiers ?	Pour le moment c'est une initiative proposée par le Quartier Ouest, car elle répond à une vraie préoccupation des habitants de ce quartier. Mais pourquoi pas l'étendre sur les deux autres secteurs Centre et Est.
	ASE	Acteurs Associatifs et Socio-Economiques	

### Groupe 3 : Rapporteurs : Yann GILBERT et Jinny BAGE Sécurité : Réduction de la vitesse Rue des Chaudronniers

Lors du dernier conseil, a été évoqué la vitesse excessive constatée Rue des CHAUDRONNIERS. Pour rappel, tout Orly est en Zone 30, excepté les axes « départementaux ». (route Charles TILLON, mais aussi Avenue de la Victoire, sauf Zone signalée 30)

Il est proposé au Groupe de travail est de réfléchir aux solutions possibles afin de réduire la vitesse dans cette rue.

Le Groupe de travail n°3 s'est réuni en Mairie le Jeudi 6 Mai 2021 à 18h en présence du Président du Conseil de Quartier, Thierry CHAUDRON, Maire Adjoint, et vient restituer au Conseil de Quartier du 10 Juin 2021 l'avancement de sa réflexion.

Groupe de travail	participants	présence	Date de réunion
<b>Groupe 3 : Sécurité : Réduction de la vitesse Rue des Chaudronniers</b>	Eugénia FROBERT Nicolas NOEL Anna Dora RODRIGUEZ Jinny BAGE Yann GILBERT Camille BAUGE	<b>Absente</b> <b>Excusé</b> <b>Absente</b> <b>Présente</b> <b>Présent</b> <b>Présente</b>	Jeudi 6 Mai 2021 à 18h

Il s'agit de faire un très rapide diagnostic, de lister des propositions et d'illustrer éventuellement avec un schéma.

### Contexte :

Historiquement, la Rue des Chaudronniers permettait de relier Aéroport / Charles Tillon dans les 2 sens (montée et descente) qu'elle que soit la provenance ou la destination des automobilistes, venant de l'Aéroport, ou de Villeneuve le Roi. La dangerosité de l'intersection Chaudronniers / Charles Tillon par franchissement des 2 voies a poussé la Ville à exiger du Département de limiter l'accès aux seuls automobilistes circulant sur la voie de droite (sens VLR/Aéroport) et de pouvoir descendre la rue des Chaudronniers. De même, les automobilistes montant la rue des Chaudronniers sont contraints de tourner exclusivement à droite en direction de l'aéroport.

Le franchissement de la route Charles Tillon a été rendu impossible par le prolongement du terre-plein central, et nous n'avons à déplorer depuis aucun accident à cette intersection.

## Diagnostic :

La rue des Chaudronniers étant assez large, des vitesses excessives, en particulier dans le sens de la descente et à l'intersection Chaudronniers / Aéroport constitue une dangerosité certaine.

Cependant, la vitesse excessive n'est pas due à une hyper-fréquentation de la rue.

En revanche, les stationnements sont anarchiques et constituent des obstacles, en particulier par des véhicules de plus de 3,5T, ou des autocars. Notons que les véhicules même garés de façon éphémère devant les containers à déchets en milieu de rue constituent une zone potentiellement dangereuse en cas de vitesse excessive.

Enfin, des stationnements ventouses, ou des voitures abandonnées à l'état de carcasse sont parfois constatés.

Sur ce point l'action de nos ASVP et de la Police y met un terme rapidement, soit de leur propre initiative, soit sur signalement des riverains, et ce dans le cadre légal de la constatation, de la verbalisation et du délai d'enlèvement.

Pour rappel, tout Orly est en Zone 30, excepté les axes « départementaux ». (route Charles TILLON, mais aussi Avenue de la Victoire, sauf Zone signalée 30).



Thierry CHAUDRON fait part de la réalisation par VIZEA

(prestataire externe en conseil et aménagement de circulation douce pour les collectivités) d'une étude complète proposée dans le cadre du Plan de Mobilité Durable commanditée par la Ville d'ORLY. Parmi les préconisations de VIZEA, l'axe de la Rue des Chaudronniers est considéré comme une priorité. Sous cette dénomination, cet axe est retravaillé et qualifié en Niveau 2, avec un aménagement cyclable dans une voie à gabarit contraint. La rue serait nécessairement dotée d'une piste cyclable totalement aménagée à double sens avec une signalisation horizontale et verticale sur l'intégralité de son parcours. Ce projet est programmé en raison d'une dualité d'aménagement piste cyclable et requalification de la voirie pour limiter justement la vitesse. VIZEA préconise donc un réaménagement sur la rue des Chaudronniers, par une requalification totale à l'horizon 2022.

Le Groupe n°3 en prend connaissance et considère qu'étudier la proposition du rapport de VIZEA est une base de travail recevable. Il y apportera un point de vue contradictoire si besoin, mais en restant constructif, avec une consultation des riverains si quelques arbitrages seraient rendus nécessaires.

## Proposition de VIZEA dans le cadre du plan de mobilité douce

A date, VIZEA suggère une requalification totale de la rue des Chaudronniers, en incluant ;

- ➔ la transformation du trottoir de droite (sens montée) en piste cyclable bidirectionnelle d'une largeur de 3 mètres
- ➔ la fixation du stationnement en chicane avec matérialisation des places
- ➔ l'aménagement de ralentisseurs à l'entrée de chaque zone de stationnement
- ➔ l'installation d'un linéaire arboré situé entre la piste cyclable et la chaussée



Voirie actuelle

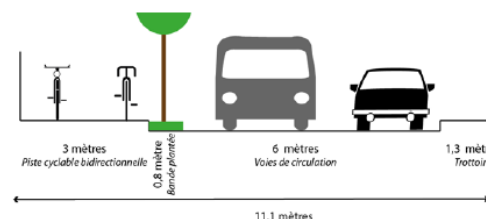


Projet de requalification ↑

aménagement ↓

L'aménagement prévoit une piste cyclable bidirectionnelle de 3m, des plantations séparant la piste cycles des voitures de 0,8m, une voirie de 6m, dont 2,4m de stationnement matérialisé, et alternativement placé sur le côté droit et sur le côté gauche de la rue, et un trottoir de 1,3m à gauche en montant la rue. La largeur totale atteint 11,1m au lieu des 8,9m actuels.

Fig 1 ➔



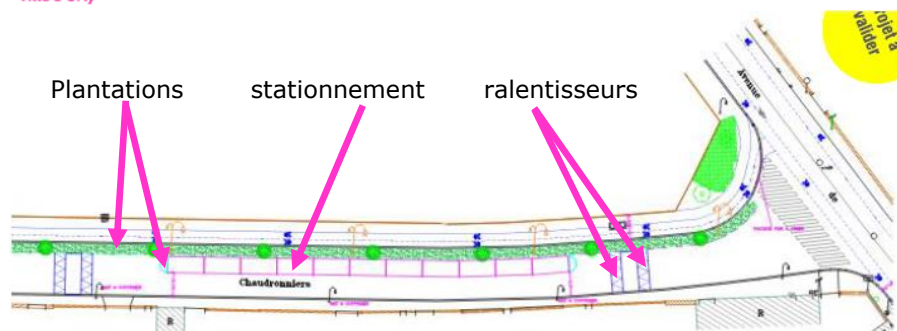
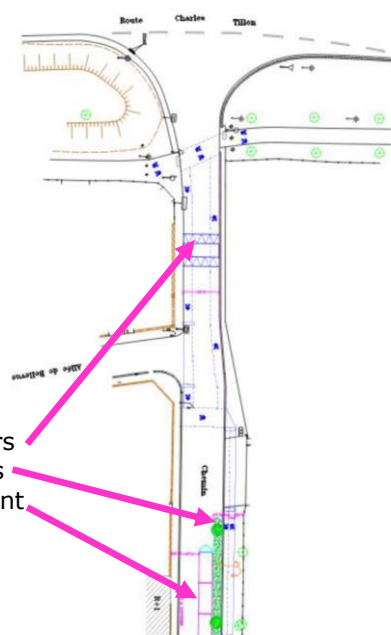


Fig 2 ↑ : plan de masse aménagement Chaudronniers/Aérodrome

Fig 3 : plan de masse Chaudronniers/ Bellevue/Route Charles Tillon →

L'aménagement prévoit la continuité avec l'aménagement cyclable de la route Charles Tillon, le marquage au sol de bandes cyclables, et l'aménagement des continuités cyclables à l'aide de chevrons vélos. →

ralentisseurs  
plantations  
stationnement



### Tour de table et échanges :

Le Groupe n°3 prend acte que les préconisations du projet VIZEA répondent favorablement à la préoccupation de réduire la vitesse dans cette rue, tout en proposant un aménagement de qualité répondant aux souhaits des habitants de disposer de parcours de circulation douce dans le Quartier Ouest.

S'agissant du planning annoncé, le Groupe n°3 émet le souhait que la réalisation prévue dans l'année 2022 puisse être tenue, et compte sur l'appui et l'engagement du Président du Conseil de Quartier pour en suivre l'évolution.

Plusieurs remarques émergent au sein du Groupe n°3.

#### 1/ Ralentisseurs

##### Avantages

- oblige une vitesse réduite pour les véhicules
- matérialise le début des places de stationnement en chicane

##### Inconvénients

- Pas adapté aux vélos

Le Groupe n°3 propose que les ralentisseurs ne couvrent pas la partie cyclable matérialisée sur la voirie.

#### 2/ croisement de véhicules à l'endroit des stationnements

D'après le schéma figure 1, page 2, la largeur disponible pour le passage des véhicules serait de 3,7m, rendant impossible le croisement de 2 véhicules. Par ailleurs, la légère courbe de la rue des Chaudronniers ne permet pas une visibilité totale et lointaine d'un véhicule venant en sens inverse.

Le groupe n°3 propose de créer un sens prioritaire (sens montée) conforme au code de la route, autorisant le véhicule engagée dans la montée de poursuivre sa route, pendant que le véhicule descendant demeure à l'arrêt. Une signalisation verticale dédiée est à prévoir.

Voir illustration →



#### 3/ Emplacement des containers Verres et cartons

Le Groupe n°3 remarque dans le projet VIZEA que l'emplacement des 4 containers de tri verres et cartons n'est pas repris, certainement en raison de la création de la voie cyclable à double sens. La juxtaposition d'un espace potentiellement jonché de débris de verres ne semble en effet pas compatible avec la présence proximale de vélos.

Cet équipement nécessite un emplacement dédié avec une place de stationnement pour faciliter la décharge et le dépôt en container par les usagers.

Le Groupe n°3 propose une implantation sur le côté droit dans le sens montée sous réserve de la disponibilité d'un espace suffisant pour le maintien d'un passage piéton sans descendre du trottoir, et de la matérialisation d'une place de stationnement dédiée.



**Proposition retenue :**

Le Groupe n°3 propose, dans le cadre de sa mission, de ;

- retenir la solution préconisée dans le rapport de Mobilité Douce de VIZEA
- d'ôter les ralentisseurs aux passages des zones cyclables
- de créer un sens prioritaire à l'entrée des stationnements en chicane
- réfléchir en concertation avec la ville sur le positionnement des containers de tri

Le Groupe n°3 soumet sa réflexion à la validation du conseil de Quartier Ouest, puis mandate le Président du Conseil de Quartier d'exposer à la Ville d'Orly ces propositions en tant que complément de l'étude de VIZEA.

**Validation par les Conseillers de Quartier Ouest**

Après avoir restitué l'analyse et les propositions du Groupe n°3 aux Conseillers de Quartier, en plénière du Conseil de Quartier Ouest du 10 Juin 2021, et en avoir débattu, **l'assemblée a validée à l'unanimité des présents le projet de réaménagement de la Rue des Chaudronniers**, incluant les 2 réserves (sens prioritaire, et positionnement des containers de tri) et mandate le Président du Conseil de Quartier d'en exposer le contenu à Mme La Maire pour approbation. Il rendra compte sans délai des intentions et des suites données aux conseillers de quartiers.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Camille BEAUGE	Habitante	les habitants de cette rue sont ravis de cet aménagement. Est-ce que dans celui-ci, il a été pris en compte les sorties de garage, sachant qu'il y a plusieurs maisons à ce niveau ?	Lorsque l'on va arriver sur l'étape opérationnelle, toutes les situations nécessitant une adaptation seront abordées en concertation avec chaque habitant. En ayant 6 mètres de voirie, un véhicule a de quoi tourner à droite ou à gauche en ayant suffisamment de visibilité.
		Les entreprises comme AMORINO ont une ou plusieurs entrées. En a-t-on tenu compte dans le projet ?	L'entreprise située en face des habitations a une partie du trottoir qui lui est réservé. Toutes les entreprises du secteur seront consultées pour voir si les solutions proposées leur conviennent.
Jean François CULAT	Habitant	En ce qui concerne la végétation, attention au feuilles qui tombent car cela risque de s'avérer glissant sur une piste cyclable et donc dangereux.	Lorsque des aménagements de voiries incluent pour partie une nouvelle végétalisation ou des plantations existantes, le Service Parc et Jardin de la ville évalue les fréquences de passage pour qu'un entretien régulier soit programmé. S'agissant d'un entretien de plusieurs kilomètres de piste cyclables nouvelles dans la ville, des adaptations et des dotations devront être envisagées par la Ville.
	ASE	Acteurs Associatifs et Socio-Economiques	

**Groupe 4 : Culture/échange : Rapporteurs : Martine BACRI et Thierry CAPLIER  
Projet de boîtes à livres de rues avec le concours d'habitants volontaires**

Le quartier Ouest dispose de 2 boîtes à livres (Parc de la Cloche, et Cité Jardins Ecole Baudelaire) issues d'un projet Culture/Enfants/Services Techniques. La dernière a été installée courant Décembre 2020.

Pour créer encore plus de lien, mais cette fois au niveau local, et au cœur de chaque quartier, Le CQO est chargé de réfléchir à une déclinaison plus petite de ce mode d'échange. Ainsi ce projet vise à implanter des toutes petites boîtes à livres (format Poche et Edition format librairie) dont la taille ne dépasserait pas la taille d'une boîte à Lettres. L'idée est que des propriétaires volontaires acceptent d'accrocher de manière durable une boîte à leur clôture, pour inciter les riverains à échanger des lectures.

Le Groupe de travail n°4 s'est réuni en Mairie le Jeudi 6 Mai 2021 à 16h en présence du Président du Conseil de Quartier, Thierry CHAUDRON, Maire Adjoint, et vient restituer au Conseil de Quartier du 10 Juin 2021 l'avancement de sa réflexion.

Groupe de travail	participants	présence	Date de réunion
<b>Groupe 4 :</b> <i>Culture/échange :</i> projet de boîtes à livres de rues avec le concours d'habitants volontaires	Thierry CAPLIER Martine BACRI Thierry CHAUDRON	<b>Présent</b> <b>Présente</b> <b>Présent</b>	Jeudi 6 Mai 2021 à 16h

Il s'agit de faire un très rapide diagnostic, de lister des propositions et de proposer un calendrier d'action.



### Contexte :

Initiées par les Conseils des Enfants (ville) et en association avec les Conseils de Quartiers Est, Centre et Ouest, ces instances ont conjointement portées le projet de créer de toute pièce un modèle de Boîtes à Livres disposé à des emplacements stratégiques de fréquentation locale par les habitants et les familles. Ce modèle en bois a été dessiné par les jeunes Orlysiens, réalisé par les services techniques, et implanté sur proposition des Conseillers de Quartier à 6 emplacements dans la ville. Notre quartier Ouest dispose de 2 boîtes à livres, l'une au Parc de la Cloche et l'autre devant le parvis de l'École Baudelaire à la Cité Jardins. Une campagne de communication dans le Journal Orly Notre Ville est venue appuyée le lancement de cette initiative culturelle et de partage.



### Diagnostic :

De l'avis unanime, les boîtes à livres existantes recueillent un succès réel et parfois ignoré. Des Livres sont constamment présents, les dépôts et emprunts sont assez fréquents. Avec un recul de 1 à 2 ans, les habitants sont passés de curieux à une fréquentation plus assidue. Il n'y a pas eu d'étude de mesure d'impact, cependant les questionnements sur le sujet montrent un intérêt certain, et un ressenti positif sur l'initiative. Notons aussi que le format et la qualité de fabrication des modèles implantés donnent satisfaction.

Malgré la tendance au tout numérique, le support papier montre une certaine forme de résistance en tout cas au moins sur 2 catégories majeures, les plus de 55 ans et les enfants, soutenus par leurs parents, donc finalement un public assez large.

### Tour de table et échanges :

Le Groupe n°4 émet le souhait d'élargir la présence de boîtes à livres sur le quartier Ouest, quelque soient les tailles. Il considère essentiel que la culture, l'échange local, la convivialité et la proximité, soient partagés par les habitants, et contribuent au lien social et intergénérationnel.

Bien que comprenant parfaitement la finalité et les contraintes de la première opération, le Groupe 4 regrette que d'autres boîtes n'aient pas pu être réalisées pour couvrir d'autres lieux de passage, comme par exemple la Place de l'Eglise, proche de l'école du Centre, ou la Place du Marché.

Le Groupe n°4 constate et rapporte que des initiatives individuelles de particuliers ou de groupe de particuliers sont nées ponctuellement, confortant l'intérêt de partage et de culture sur un micro environnement. Ainsi, une boîte à livre confectionnée par un particulier proche de la Maison de l'Enfance (Parc de la Cloche Est) existe depuis plusieurs mois. De même, une initiative de quelques résidents d'une copropriété du centre ancien ont permis de faire valider par l'assemblée Générale de Copropriété la pose en partie commune d'une boîte à livres.

Le Groupe n°4 met en avant la complémentarité des boîtes à livres individuelles vis-à-vis de l'offre culturelle déjà en place dans la Ville d'Orly, et décline comme suit ce qui pourrait être un des thèmes de communication valorisant la globalité d'une offre de lecture pour tous par le biais ;

- Des bibliothèques municipales : rôle du centre culturel + ludothèques (avec inscription et abonnements)
- D'une offre de lecture par les associations (Lire pour Vivre, UTP, etc...)
- D'une offre par les boîtes à livres municipales et les boîtes à livres individuelles des habitants.

Le Groupe n°4 suggère au travers d'une communication globale sur le projet, qu'il puisse être rappelé un certain nombre de fondamentaux pédagogiques sur l'intérêt du partage de la lecture, comme ;

- l'éveil par la curiosité
- l'enrichissement culturel par la connaissance
- l'analyse et la réflexion par la concentration
- l'échange et le partage social devant la boîte à livres (pas que les livres)

Le Groupe n°4 propose également qu'un message des élus soit inclus dans la communication globale du projet, par exemple, l'élu en charge de l'égalité des chances, des solidarités, de la culture, l'enfance (liste non exhaustive). Il s'agit de mettre en avant l'initiative des Conseillers de Quartiers, pouvant prendre la forme d'une « labélisation » culturelle mettant en avant la démarche innovante dans son ensemble.

Le Groupe n°4 met en avant l'utilité de formaliser une convention fixant les règles du projet, dans lequel seront mentionnées ;

- la démarche du volontariat,
- la mise à disposition d'une boîte à livre (durée, entretien, etc..)
- les bonnes pratiques de dépôt, d'emprunt, et d'échanges de livres,
- l'affichage neutre (sans référence à la Ville) sur les conditions de dépôt
- le calendrier prévisionnel des différentes étapes.



Après avoir effectué une recherche documentaire sur des modèles de boîtes à livres, le Groupe n°4 identifie que seul un modèle spécifique répondrait au mieux en terme de taille et de besoin du projet, avec les caractéristiques suivantes ;

- volume quasi identique à une boîte à lettres (mais de plus faible profondeur)
- dépôt de livres de taille « livre de poche » format 18x11cm
- capacité maxi 25 livres de poche (variable en fonction de la largeur de chaque livre)
- construite en bois (catégorie de bois à déterminer par un professionnel)
- pas de verre, pas de porte.
- partie supérieure inclinée à une pente ou 2 pentes (écoulement de la pluie)
- largeur comprise entre 25 et 30cm
- profondeur comprise entre 13 et 15cm
- hauteur comprise entre 25 et 30cm
- fond pré-percé permettant l'accrochage et/ou la fixation aisée quel que soit le type de mur ou clôture

Ces éléments seront à vérifier avant la rédaction d'un cahier des charges.

Le recours à un partenaire interne ou externe (services techniques, Menuiserie, Centre d'Aide par le Travail, Association de réinsertion, secteur Associatif) est envisagé. Un appel à d'éventuels bénévoles pourra compléter les initiatives le cas échéant. Un chiffrage des coûts directs et induits devra alimenter la partie budgétaire du projet et soumis à la validation du Président du conseil de Quartier.

Le Groupe n°4 attire l'attention sur un certain nombre de freins potentiels (et parfois connus) lié au projet

- le vol de livres
- le dépôt sauvage et inapproprié d'ouvrages
- la concurrence à la Librairie du Centre
- le risque d'augmentation de tentation de cambriolage par des rodents

Plusieurs autres remarques émergent au sein du Groupe n°4.

### 1/ Démarche basée sur le volontariat

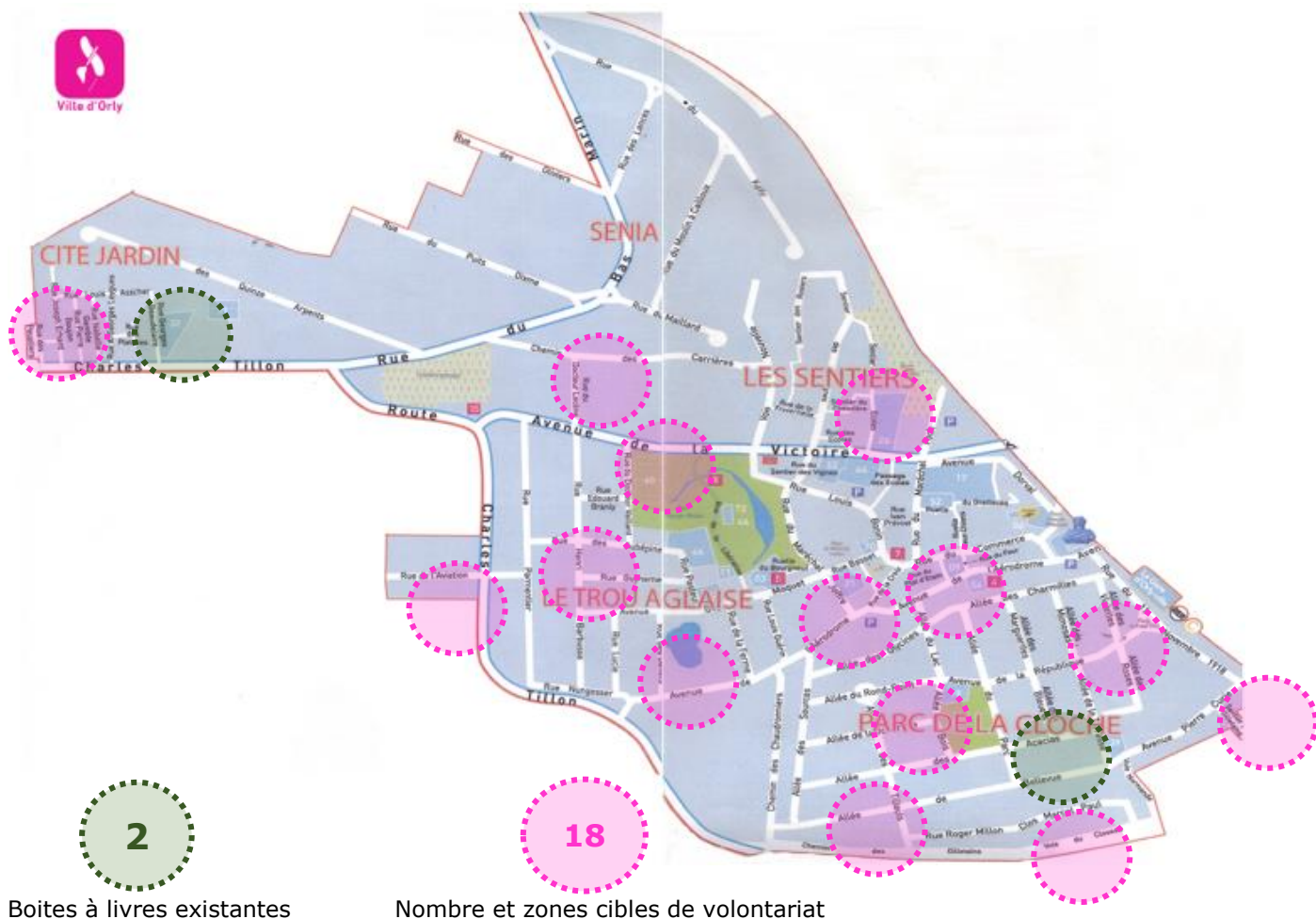
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche participative individuelle</li> <li>• Cadrage de l'opération permettant une standardisation du modèle de boîte à livres (cahier des charges)</li> <li>• Portage par le Conseil de Quartier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délai de plusieurs semaines, voire mois, en raison de l'appel à volontariat nécessitant une communication ciblée en amont du projet</li> <li>• Type et modalité de fabrication des boîtes à livres dépendant du nombre de volontaires identifiés</li> </ul>

Le Groupe n°4 valide l'idée d'une démarche basée sur le volontariat. En fonction du nombre de volontaires, c'est tout le projet qui se dimensionne. Si les volontaires sont inférieurs à 10, la réalisation peut être confiée localement en faisant appel au bénévolat associatif, avec appui de compétences au sein des services de la Ville. En cas d'une volumétrie supérieure, un mode plus industriel ou le recours à une alternative d'approvisionnement et/ou de réalisation externalisée sera à envisager. (par exemple : un achat de modèles existants)

Le Groupe n°4 propose de fixer un nombre de volontaires éligibles de 18 maximum, selon une répartition par micro quartier, comme suit ;

- 2 Parc de la Cloche Nord (Charmilles/Mimosas)
- 2 Parc de la Cloche Sud (Bellevue/Million/ Clos Marcel Paul)
- 3 Parc de la Cloche Ouest (Glycines/Jonchère/ Acacias/Sources)
- 1 11 Novembre/Pierre Curie
- 1 Trou à glaise
- 2 Centre ancien (Eglise/Marché/Moquet)
- 2 Secteur Parmentier/Barbusse
- 1 Aviation
- 2 Cité Jardins Ouest
- 1 Carrières
- 1 Victoire/Beltoise/Aubépines

Il s'agit de couvrir le quartier pour que l'accès et la disponibilité des livres aux habitants s'effectue dans un rayon inférieur à 600m.



Boîtes à livres existantes

Nombre et zones cibles de volontariat

## 2/ Calendrier prévisionnel

Compte tenu des nombreux points mis en avant, le Groupe n° 4 établit un calendrier prévisionnel comme suit ;

- 10 Juin 2021 : restitution au conseil de Quartier Ouest
- Juillet 2021 : présentation du projet à la Ville et recherche de partenariats
- Septembre 2021 : rédaction du cahier des charges et de la convention habitants
- Septembre / Octobre 2021 : parution dans Orly Notre Ville de l'appel à candidature
- Novembre 2021 : Clôture des candidatures
- 18 Novembre 2021 : Point du projet au Conseil de Quartier Ouest
- Janvier 2022 : réalisation des boîtes à Livres
- Mars 2022 : installation des boîtes à livres chez les habitants.

### **Proposition retenue :**

Le Groupe n°4 propose, dans le cadre de sa mission, de ;

- valider la rédaction d'un cahier des charges de réalisation des boîtes à livres ainsi que la convention habitants
- valider la recherche de toute forme de partenariat et/ou bénévolat en raison d'une maîtrise budgétaire fortement contrainte,
- valider le nombre maximum de volontaires à 18,
- retenir le calendrier d'exécution proposé

Le Groupe n°4 soumet sa réflexion à la validation du conseil de Quartier Ouest, puis mandate le Président du Conseil de Quartier d'exposer à la Ville d'Orly ces propositions.

### **Validation par les Conseillers de Quartier Ouest**

Après avoir restitué l'analyse et les propositions du Groupe n°4 aux Conseillers de Quartier, en plénière du Conseil de Quartier Ouest du 10 Juin 2021, et en avoir débattu, **l'assemblée a validée à l'unanimité des présents le projet d'implantation de boîte à livres habitants basé sur le volontariat**, et mandate le Président du Conseil de Quartier d'en exposer le contenu à Mme La Maire pour approbation.

Il rendra compte sans délai des intentions et des suites données aux conseillers de quartiers.

## Observations diverses

Le Groupe n°4 fait appel à une 4<sup>ème</sup> Conseiller de Quartier volontaire en raison du travail conséquent à entreprendre pour mener à bien ce projet, et formule le vœu de nommer un « référent » en charge de la coordination du projet.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Thierry CAPLIER	ASE	souligne que beaucoup de gens prennent des livres mais n'en déposent pas nécessairement. Il est dommage qu'il n'y ait pas de banc pour s'arrêter et lire.	Le principe de l'échange « un livre pris, un livre apporté » demeure la règle citoyenne et de partage. Cela figurera dans la charte. La lecture sur le trottoir n'est peut-être pas le meilleur endroit.
Vincent CHARLOT	ASE	propose que le projet soit aussi présenté à la résidence Méliès.	Très bonne idée, il le sera.
Sylvain CAPLIER	Elu	En face de la maison de l'enfance, un riverain a installé une boîte à livres sur son portail. On pourrait peut-être lui demander le format qu'il a utilisé.	Thierry CHAUDRON a rencontré cet habitant. Il s'agit d'une boîte à livres achetée. Il faut que le projet soit relativement simple d'où le format « livre de poche »
Alain GAUTIER	Habitant	pour la décoration des boîtes, il faut penser à l'école des Arts et l'école Georges Méliès.	Dans le cadre de la recherche de partenariat, ces écoles pourront être consultées, ainsi que d'autres établissements.
	ASE	Acteurs Associatifs et Socio-Economiques	

## Groupe 5 : Démocratie de proximité : Rapporteurs : Jinny BAGE et Alain GAUTIER permanence des élus sur le quartier Ouest

La Ville met à disposition du Maire Adjoint Quartier Ouest un local en haut de la rue du Commerce. (appelé « bocal »). Des travaux d'électricité ont été faits pour qu'il retrouve un usage éventuel de rendez-vous ou de permanence, un lieu d'échange à partager entre les Elus et/ou Conseillers de Quartier.

Pour créer encore plus de lien entre le Conseil de Quartier et les habitants, la réflexion du Groupe de travail est d'évaluer les avantages et les inconvénients d'assurer une permanence des Elus en utilisant ce local, et d'en définir le périmètre et les modalités pratiques.

Le Groupe de travail n°5 s'est réuni en Mairie le Mardi 11 Mai 2021 à 18h en présence du Président du Conseil de Quartier, Thierry CHAUDRON, Maire Adjoint, et vient restituer au Conseil de Quartier du 10 Juin 2021 l'avancement de sa réflexion.

Groupe de travail	participants	présence	Date de réunion
<b>Groupe 5 :</b> <i>Démocratie de proximité :</i> permanence des élus sur le quartier Ouest	Thierry CHAUDRON Jinny BAGE Alain GAUTHIER Fasiha AUGIER	<b>Présent</b> <b>Présent</b> <b>Présent</b> <b>Absente</b>	Mardi 11 Mai 2021 à 18h

Il s'agit de faire un très rapide diagnostic, de lister des propositions et de proposer un calendrier d'action.

## Contexte :



En haut de la rue du Commerce, un local de 6m<sup>2</sup> a été aménagé et utilisé dans les années 80 pour permettre à des Conseillers municipaux de recevoir des habitants. Laissé à l'abandon, il fut transformé en local commercial et pendant de longues années loué à l'Agence Immobilière Agence du Parc (agence avenue de la Victoire) en tant que vitrine des offres de ventes et de locations immobilières sur Orly. Après la fin du bail, il fut de nouveau abandonné, avant que Mme MARCONI le fasse réhabiliter et y installe une permanence et un lieu de rencontre en tant que Conseillère Municipale, puis Maire adjointe de Quartier. Ce point de ralliement, particulièrement les jours de marchés fut très prisé par certains habitants. Depuis Avril 2020, ce local est resté fermé, avant de bénéficier de travaux d'électricité (à la demande de Thierry CHAUDRON) en Septembre 2020, en vue d'une utilisation future.

Très bien placé au cœur du centre ancien, à la convergence de l'ensemble des quartiers de secteur Ouest, cette petite boutique aux larges baies vitrées fut très gentiment surnommée le « bocal » par les amis de Mme Marconi.

### Diagnostic :

L'étroitesse du local et son aménagement spartiate ne permettent pas d'accueillir plus de 3 personnes. Si son utilité est avérée, un habitant pourra être reçu par 2 élus, ou 2 habitants par un élu. Ce local ne relevant pas des sites accueillant du public, et donc de l'entretien par les services de la Ville, son aménagement minimaliste tient plus de la débrouille et de la récupération que d'un effort de valorisation de son intérieur. Les très belles illustrations à l'initiative de Mme Marconi, reprennent les images du cœur historique du vieil Orly au début du 20<sup>ième</sup> siècle. Un bureau et 2 chaises permettent un entretien en face à face. Un radiateur électrique réchauffe le local en hiver.

### Tour de table et échanges :

Le Groupe n°5 est unanime pour dire que la simple existence de ce local mérite qu'il soit utilisé, il s'agit principalement de conserver la possibilité de garder ce lieu d'échange, qui crée un contexte différent d'un rendez-vous fixé en Mairie. C'est une opportunité inespérée de maintenir un contact de proximité, en dehors du cadre officiel de la Mairie. De plus sa proximité avec de nombreux commerçants du secteur constitue aussi une relation privilégiée, directe et proche pour les gérants de ces commerces.

Le Groupe 5 débat longuement sur la destination première, et sur les utilisateurs potentiels de ce local. Très vite, le Groupe 5 écarte une mise à disposition à l'ensemble des Conseillers de Quartiers. Ce local, par sa configuration n'est pas « une maison de quartier ». Sa destination première est une possibilité offerte au Conseil de Quartier d'ajouter une dimension proximale supplémentaire pour les habitants, leur permettant de pouvoir rencontrer des élus pour échanger avec eux, sans formalisme particulier, et sur tous les sujets de la vie de Quartier.

Le Groupe n°5 considère que cette proximité doit permettre de « désacraliser » la fonction de l'élu, de le rendre accessible, de pouvoir l'interpeller directement, ou le questionner sur n'importe quel sujet.

Cependant, le Groupe n°5 se dit tout à fait favorable que les Conseillers de Quartier non élus, puissent selon les sujets, selon leurs engagements, participer à des rencontres avec les habitants, en présence d'un élu, quel que soit leur aspect formel ( RDV pris dans le local ) ou informel dans le cadre d'une permanence annoncée et connue des habitants. Ainsi, le Groupe n°5 se prononce pour des permanences en binôme, composé d'un élu et d'un conseiller de quartier volontaire.

Enfin le Groupe n°5 suggère que les groupes de travail de 3 (ou 4 exceptionnellement) à venir pourraient se tenir dans ce local où chacun pourrait s'y rendre à pied ou en vélo. Attention toutefois, à ne pas multiplier les utilisations et présences, toujours difficiles à organiser et suivre, car il n'est pas question d'en déléguer quelconque tâches supplémentaires à la Direction de Démocratie de Proximité (Annie PREDAL)

Le Groupe n°5 débat sur la notion de permanence. Qui dit permanence, dit planning annoncé, et donc connu du public et des habitants. Ce planning annoncé est tenu par les élus, et donc ne peut souffrir de désistement de dernière minute. Il en va de la crédibilité et du succès de l'initiative, très complémentaire aux autres actions de Démocratie de Proximité pour lesquelles les habitants sont en droit d'attendre une certaine exemplarité des engagements.

Le Groupe n°5 a réfléchi sur les informations qui peuvent figurer sur cette vitrine du local, et exclut d'ores et déjà d'y mettre en affichage les Comptes Rendus de Conseils de Quartier. Le local étant destiné à une permanence ou un lieu de fixation de rendez-vous, seules des informations sur les dates, heures et planning de présence doivent y être apposés à titre d'information. Ce choix est justifié par le fait que d'autres moyens de communication sont prévus pour les Comptes Rendus, Dossiers, etc... comme par exemple le panneau réservé au Conseil de Quartier Ouest (emplacement devant le Résidence Méliès), le site internet de la Ville, et l'application sur Smartphone.

Le Groupe n°5 préconise que les dates, horaires, jours de permanence au local soient publiés sur l'ensemble des communications de la Ville ;

- Orly notre Ville,
- Application Smartphone de la Ville,
- Panneaux lumineux de rues (sur le quartier ouest),
- Site internet de la ville, sur la page « Démocratie de Proximité »
- Tout courrier à entête du Maire Adjoint de Quartier Ouest,
- Par affichage directement sur le local.

Plusieurs autres remarques émergent au sein du Groupe n°5.



### 1/ rechercher un nom pour le local identifiable par tous les habitants

Propositions	Les incontournables
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permanence du Quartier Ouest</li> <li>• Point rencontre Quartier Ouest</li> <li>• Le Point du Quartier Ouest</li> <li>• Ouest Rencontre</li> <li>• Votre Quartier Ouest</li> <li>• Vie de votre Quartier Ouest</li> <li>• Ouest îlot,</li> <li>• West Point,</li> <li>• DEQO pour Démocratie Echanges Quartier Ouest</li> <li>• PODL (prononcer podle) pour Point Ouest Démocratie Locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garder le mot Ouest</li> <li>• Mettre en avant la rencontre et la proximité pour les habitants</li> </ul>

### 2/ Charte de fonctionnement du local

Comme le Conseil de Quartier dispose de sa charte de fonctionnement, le local étant sous la responsabilité de Mme La Maire, et par délégation aux services concernés, il convient de fixer à minima un certain nombre de règles et modalités de fonctionnement et de bon comportement pour l'exploitation du local par tout ou partie des élus et/ou Conseillers de Quartier.

### 3/ Aménagement du local

L'exploitation du local pour des permanences ou des Rendez-vous avec des habitants doit permettre de recevoir dans des conditions matérielles minimum, en particulier pour ;

- brancher un PC portable personnel,
- accueillir 3 personnes,
- pouvoir tenir une réunion,

### 4/ type et modalité de permanence élus, et RDV hors permanence

Plusieurs types et modalités de permanence sont à envisager en tenant compte de la fréquentation des habitants localement dans le secteur (Rue du Commerce / Place du Marché), sachant que sur le Conseil de Quartier Ouest, le nombre d'élus est de 5, soit par exemple un Samedi sur 5, pour une permanence chaque Samedi de 10h30 à 12h30, et une permanence le Mardi en fin de journée ( horaires à déterminer )

### 5/ Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

Compte tenu des nombreux points mis en avant, le Groupe n° 5 établit un calendrier prévisionnel comme suit ;

- 10 Juin 2021 : restitution au conseil de Quartier Ouest
- Juillet 2021 : présentation du projet à la Ville et faisabilité technique, rédaction de la charte de fonctionnement
- 1<sup>er</sup> Septembre 2021 : démarrage des permanences
- 18 Novembre 2021 : Point sur 3 mois d'exploitation

### **Proposition retenue :**

Le Groupe n°5 propose, dans le cadre de sa mission, de ;

- valider l'utilisation du local afin d'y effectuer des permanences et de recevoir des habitants sur rendez-vous,
- retenir les propositions de charte de fonctionnement, et d'aménagement dans un budget contraint,
- retenir le calendrier d'exécution proposé.

Le Groupe n°5 soumet sa réflexion à la validation du conseil de Quartier Ouest, puis mandate le Président du Conseil de Quartier d'exposer à la Ville d'Orly ces propositions.

### **Validation par les Conseillers de Quartier Ouest**

Après avoir restitué l'analyse et les propositions du Groupe n°5 aux Conseillers de Quartier, en plénière du Conseil de Quartier Ouest du 10 Juin 2021, et en avoir débattu, l'assemblée a validée à l'unanimité des présents le projet de permanence des Elus, et mandate le Président du Conseil de Quartier d'en exposer le contenu à Mme La Maire pour approbation. Il rendra compte sans délai des intentions et des suites données aux conseillers de quartiers.

### **Observations diverses**

Le Groupe n°5 prend en considération la difficulté pour certains élus de maîtriser suffisamment en amont leurs engagements d'emploi du temps professionnels en fonction des responsabilités exercées. Il rappelle la nécessité de communiquer transversalement toute impossibilité ou changement mettant en difficulté la disponibilité attendue par les Orlysiens, dans le cadre de ce projet.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Thierry CHAUDRON	Président	En complément de ce qui est dit →	ce qu'il faut comprendre c'est que les permanences vont être annoncées dans les différents supports de communication de la Ville. Le public saura qu'il peut parler à un élu par exemple tous les samedis matin.
Jinny BAGE	Elu	En complément de ce qui est dit →	ce qui est important c'est que ce local existe, qu'il est très bien situé, qu'il répond aux attentes.
Malika LEMBA	Elue	En complément de ce qui est dit →	C'est une très bonne idée. L'idéal c'est de pouvoir faire un roulement. Le mardi soir et le samedi matin sont de bons créneaux pour la permanence. Cela va nous permettre de rencontrer les habitants et eux de nous rencontrer.
Alain GAUTIER	Habitant	le local va-t-il aussi être utilisé pour mettre de l'affichage ?	Oui, c'est effectivement prévu sous forme d'informations lisibles depuis l'extérieur du local.
	ASE	Acteurs Associatifs et Socio-Economiques	

### Tour de table des Conseillers de Quartier Ouest

Monsieur Thierry CHAUDRON passe la parole aux conseillers de quartier, en précisant qu'en fonction des questions posées, des réponses pourront être apportées individuellement ou globalement après le Conseil.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / engagements
Sylvain CAPLIER	Elu	Route Charles TILLON, une bâche est présente depuis des mois. Pourquoi n'est-elle pas enlevée ?	Pour cette Route Départementale, il y a un marché passé pour l'élagage et la tonte. La machine broie et le machiniste ne prête attention aux déchets qui restent dans les fossés. Nos services ont signalés plusieurs fois la présence de débris de toute sorte, sans effet ou réaction
		rue de la République il y a la présence de déblais et gravats.	Depuis plusieurs années, la rubrique « signaler une anomalie » de l'application smartphone permet d'informer en temps réel des dépôts sauvages. Les services interviennent au pire le lendemain. Thierry CHAUDRON rend compte de toutes les interventions signalées et traitées sur le Quartier Ouest avec un taux de mise en œuvre supérieur à 90%.
		Pourquoi ne pas faire des ramassages ? On pourrait le faire à plusieurs, sous forme de Jeux ludiques et organiser avec les enfants du quartier. Cela sensibilise les enfants à l'environnement	Cela existe déjà à l'initiative de plusieurs services de la ville, et d'élus dans le cadre d'une opération « ville propre » et « ramassage citoyen » avec parfois le concours des écoles. Nous communiquerons les dates des prochains ramassages dès qu'elles seront connues, et annoncées dans « ONV ». Thierry CHAUDRON précise que les ramassages avec la contribution des enfants sont effectués sur des zones protégées pour des questions de sécurité. Cela n'est pas envisageable sur des axes routiers fréquentés comme la Route Charles Tillon.
Thierry CAPLIER	ASE	En complément de ce qui est dit →	chaque année est organisée un ramassage citoyen, tous les conseils de quartier y participent. Bravo pour la relance de cette initiative.
Malika LEMBA	Elue	En complément de ce qui est dit →	Le ramassage collectif est à renouveler. Il est réalisé avec des pincettes télescopiques et ça implique les enfants (écoles, accueil de loisirs, conseil d'enfants).
Jocelyne BRUNEAU	ASE Vice Présidente	où en est-on pour l'éclairage Clos Marcel Paul ? Valophis, a indiqué que cela incombe à la Ville.	Thierry CHAUDRON pensait cette problématique était réglée. Force est de constater que ce n'est pas le cas. Cette demande sera priorisée pour Septembre.
		Rue Roger Million, les gens se plaignent du bruit généré par les camions qui passent, niveau sonore élevé pour les riverains.	En ce qui concerne le bruit des camions, les personnes (à titre individuel) peuvent s'équiper de fenêtres insonorisantes, s'ils n'en sont pas dotés et bénéficient d'une prise en charge importante d'ADP au titre des nuisances aériennes. L'autre solution, c'est la mise en place d'un mur anti bruit. Cependant cette solution engendre une enquête, une étude d'impact du bruit, la nomination d'un expert, un ou plusieurs constat d'huissier. C'est le seul recours possible. L'initiative ne peut venir que de la mobilisation des riverains. Il sera possible que la ville apporte une aide pour monter et appuyer le dossier ainsi que l'obtention de financements. Une alternative est possible afin d'envisager de dissuader les camions (semi-remorque) de prendre cet itinéraire, avec toutes conséquences sur la présence d'entreprises logistiques et frigorifiques, et donc d'emploi localement.
		Cimetière : pas de jardins de souvenirs pour les gens qui veulent jeter des cendres.	Il y a un jardin de souvenir situé au Grand Cimetière, tout en haut de l'Avenue de la Victoire.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / engagements
Jocelyne BRUNEAU	ASE Vice Présidente	Depuis des semaines et des mois, les riverains du haut de la rue du Commerce sont exaspérés par les nuisances des clients du Bar Tabac LE NARVAL (rassemblements diurnes et nocturnes, saleté, urines). Pourquoi ne pas faire une pétition à destination du propriétaire. Cela aurait peut-être plus d'impacts ?	Une pétition à l'initiative des riverains est une piste possible. La vraie question est le maintien ou non de ce bar tabac à cet endroit. Est-ce utile en tant que commerce de proximité ? Si la réponse des habitants est non, alors il faut tout mettre en œuvre pour la fermeture définitive de ce type d'établissement. Le Café/Brasserie/Tabac BARE'M de l'avenue de la Victoire suffit au Quartier Ouest en tant que point Tabac, tout en offrant une qualité d'accueil de service très satisfaisant.
Malika LEMBA	Elue	outre le stationnement physique devant le Narval, qui effraie les clients des autres commerces, les clients du bar stationnent également sous le porche, et dans les résidences privées contiguës.	Certains jours, nos services ramassent plus de 300 débris au sol. Au mépris du respect des gestes barrières, les groupes se forment jusque devant chez le BARBER et c'est vrai que cela génère des nuisances au-delà des horaires d'ouverture des commerces. C'est l'une des raisons de la réalisation d'une clôture et d'un portail réalisé par la ville au profit d'une copropriété de l'Ilot du Marché.
Yann GILBERT	Elu	la permanence dans le local rue du commerce, va peut-être permettre de se réapproprier cet espace public, peut-être de faire sauter les squats ; Pourquoi ne pas utiliser l'idée de la pétition et s'appuyer sur cette démarche auprès du Procureur ? Ou recourir à la fermeture administrative ?	Plusieurs fermetures administratives de cet établissement ont eu lieu à la suite d'infractions et de condamnations. (Hygiène, Impôts, etc...). Si une pétition recueille plusieurs centaines de signatures, il est clair que les autorités seront à même de prendre les décisions qui s'imposent.
Thierry CAPLIER	ASE	Y-a-t-il un projet de renouvellement de l'Ilot du Marché ?	un projet de requalification de l'Ilot du marché, mené conjointement avec Valophis prévoit effectivement une résidentialisation, donc plus sécurisante pour les habitants et les riverains.
Pierre STOUVENEL	ASE	Côté Villeneuve Le Roi, la Rue du 11 Novembre est en travaux de réfection. Côté Orly, cette rue va-t-elle être aussi refaite.	les travaux sont prévus pour le mois de juillet, avec une circulation alternée pendant 15 jours, et un itinéraire de contournement pour 4 jours, car la rue sera fermée à la circulation.
Thierry CAPLIER	ASE	les commerçants vont-ils être informés de ces travaux ?	La Ville a fait éditer un flyer à l'attention des riverains, et de tous les commerçants.
Fabienne JAIME	Habitante	problème avenue de l'aérodrome devant la crèche des « petits fermiers ». Tout le monde se gare alors que c'est interdit. Cela entrave la circulation.	sur la partie voirie, il n'y a aucune place de stationnement matérialisée. Toutes les voitures qui se garent à cet endroit (devant les barrières croix de St André) sont en infraction pour stationnement gênant voir dangereux, puisqu'à proximité du carrefour Aérodrome/Foch. Pourtant, 2 Parkings sont à disposition, sous la crèche et un autre à 80m. (angle Aérodrome/Lac). Là encore, je vous engage à utiliser le signalisation « stationnement illicite » de l'application de la ville sur Smartphone.
Vincent CHARLOT	ASE	satisfait de la pétition pour la continuité du tramway jusqu'à l'aéroport. signale également qu'il n'y a qu'un seul banc jusqu'à l'arrêt actuel du T9	Les pétitions sont faites aussi lorsque le bon sens l'emporte. Espérons que ce soit le cas pour celle-ci. Les bancs ont été retirés à cause des comportements de certains citoyens. Si l'on remet des bancs pour à nouveau créer des incivilités jusqu'à tard le soir, ce n'est pas respecter les centaines de riverains qui ont souhaité leur enlèvement. Peut-être faire, une étude au cas par cas pour proposer des solutions « type siège » mais juste pour se reposer, et ainsi recenser les sites où l'on veut équiper ce type de mobilier urbain plus adapté.
Doris Anna RODRIGUEZ	ASE	que peut-on faire pour empêcher le stationnement sur les trottoirs, rue Guy Moquet ?  Le boucher, installé rue du commerce va partir. Qu'est-ce que la mairie prévoit à la place de ce commerce ?	la rue est déjà « mise en haute surveillance » depuis le mois de décembre 2020, avec un passage régulier des ASVP. Un plan de réappropriation des trottoirs est également prévu pour le dernier quadrimestre de 2021. A aujourd'hui, nous avons été seulement informés qu'il avait eu un accident au bras, qui l'empêche de rouvrir. Nous veillerons particulièrement à la reprise ou non de son activité, tout en maintenant notre objectif d'un commerce de boucherie traditionnelle, qui satisfait les habitants du quartier.
	ASE		Acteurs Associatifs et Socio-Economiques



#### IV. Plan Cadre de Vie Quartier Ouest

Monsieur Thierry CHAUDRON rappelle sa proposition de suivre un « Plan Cadre de Vie » autour de 3 grands thèmes structurants : Définir ensemble des axes d'amélioration du cadre de vie, proposer et mener des projets collaboratifs et transverses, rendre compte des actions engagées.



#### Bilan des actions et traitement des signalements Quartier Ouest

Monsieur Thierry CHAUDRON fait part d'éléments communiqués par M. Sébastien DURAND, Directeur de Sécurité Publique (DSP) de Choisy le Roi sur les résultats des actions de la Police Nationale sur le Val de Marne.

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants :

- 24600 verbalisations dressées dans le 94
- 89 points de deals recensés.
- 105 kg de cannabis saisis, 315 k€, et 35 armes.

Les brigades de Police et Brigade Anti-Criminalité (BAC) interviennent majoritairement sur la base de doléances et plaintes de citoyens.

Concernant les cambriolages, il s'agit principalement de faits commis dans le cadre d'une délinquance sérieuse, stoppée par la corrélation d'indices prélevés par La Police Technique et Scientifique (PTS) et de modes opératoires similaires. Une grande majorité des auteurs (26 interpellations) ont été arrêtés et mis en détention.

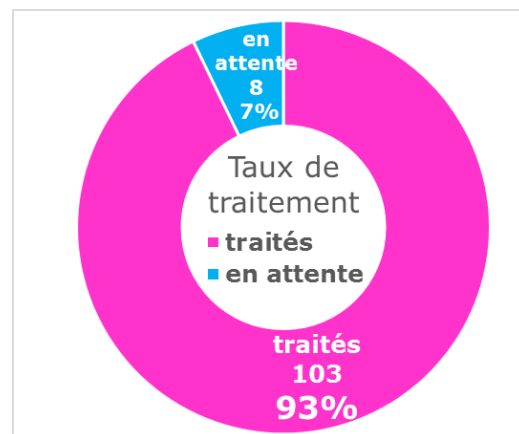
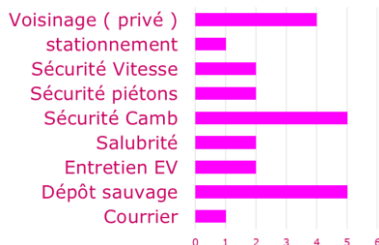
Sur d'autres faits, comme des barbecues sauvages, des voitures de Police dédiées sont envoyées sur signalement ou images de vidéosurveillance sur lieu de nuisances.

Rassemblement indésirables ( par exemple au Narval ) : intervention d'un groupement mobile de 4 motos et 4 agents par surprise. (Le 1er Juin 2021 rue du Commerce)

Contrairement aux idées reçues et parfois aussi une certaine forme de désinformation, les effectifs de Police dans le Val de Marne ont augmentés avec 100 Policiers de terrain de plus en 5 ans.

Monsieur Thierry CHAUDRON livre un bilan qualitatif et quantitatif des actions menées et/ ou réponses apportées aux différentes sollicitations (mail, appli de la ville, internet, courriers, etc...)

- ➔ 24 Signalements du 1er Mars au 2 Juin 2021 Ils concernent actuellement 9 rubriques majeures ( liste non exhaustive )
- ➔ 24 signalements traités sur 18 rues ou lieux publics.
- ➔ Viennent en tête les problèmes de voisinage, les Cambriolages, et les dépôts sauvages sur le trimestre.
- ➔ Un seul cas de stationnement abusif.
- ➔ 4 cas de sécurité Piéton et de vitesse excessive.
- ➔ 4 cas de salubrité et d'entretien des espaces verts.



#### Principales infographies sur le traitement des signalements du Quartier Ouest.

En cumul arrêté au 1<sup>er</sup> Juin 2021, la moyenne mensuelle de signalements traités est de 7,75 versus 7,5 à fin Mars 2021. Notons que les signalements sont issus à 40% de l'appli Smartphone, 40% par mails, et 20% par téléphone.

Sur 103 Signalements, 95 ont été résolus et/ou traités, soit par une réponse factuelle ou la réalisation des travaux et interventions, soit un taux de **93%**. (91% début Mars 2021)

Ceci est encourageant, mais en même temps place la barre très haute, pour maintenir ce taux dans la durée.

Monsieur Thierry CHAUDRON indique que plusieurs signalements ou irritants restent à traiter :

- ➔ Stationnement Tabac de la Gare (victime principale : l'auto-école de Mme NOUSSE)
- ➔ Bassin de la Gare (toujours en phase de réparation)
- ➔ Entretien Route Ch. Tillon (Convention Objectif/Moyen entre le département et la ville)
- ➔ Clos Marcel Paul, éclairage extérieur (identification le 15 Mars 2021)

Les conseillers de quartiers (parution Orly Notre Ville n°457 de Janvier Février 2021)



Coordonnées utiles :

[thierry.chaudron@mairie-orly.fr](mailto:thierry.chaudron@mairie-orly.fr) Portable : 06 25 82 94 00  
[annie.predal@mairie-orly.fr](mailto:annie.predal@mairie-orly.fr)

Monsieur Thierry CHAUDRON indique que ce format sans public était encore très dense. L'ordre du jour étant épuisé, il remercie les Groupes de Travail et leurs rapporteurs, et tous les Conseillers pour leur remarquable participation aux échanges d'idées de ce 3<sup>ème</sup> conseil de quartier, et donne rendez-vous le Jeudi 18 Novembre 2021.

Bel été, et continuez de respecter les consignes sanitaires pour vous, ceux que vous aimez, pour les Orlysiens, et pour tout le monde.

**Prochain Conseil de Quartier Ouest : Jeudi 18 Novembre 2021**

Lieu : Salle de l'Orangerie, Rue Guy MOQUET  
Horaires : à confirmer selon les mesures sanitaires.

Le 1<sup>er</sup> Aout 2021, Comité de Rédaction de la Direction de la Démocratie de Proximité.